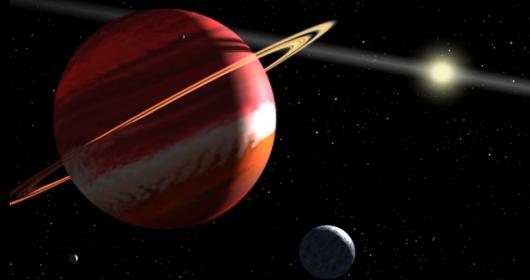


24 mars 2022

# LA LETTRE DU LERMA

la lettre d'information bimensuelle du laboratoire



Artist's concept of a Jupiter-mass planet orbiting the nearby star Epsilon Eridani, located 10.5 light-years away from Earth.

© Credits : NASA, ESA, and G. Bacon (STScI)

## A LA UNE

> Visite au LERMA

Le Professeur **Kenneth Lanzetta** (*University of New York at Stony Brook*) séjournera au LERMA du 14 mars au 15 mai 2022 (bureau 607).

Ayant travaillé sur les systèmes d'absorbants dans la ligne de visée des quasars, et sur l'instrumentation astronomique avec des miroirs liquides, il dirige la collaboration CONDOR qui utilise un réseau de télescopes pour mesurer des objets de très faible brillance de surface et des transits exoplanétaires autour de naines blanches, entre autres.

Il collabore avec David Valls-Gabaud sur ces thématiques.

## Activités scientifiques du laboratoire

**Prix et distinctions** par Benoit Semelin et Andrea Ciardi

Félicitations à Emeric Bron, astronome adjoint à l'Observatoire de Paris et lauréat de la médaille de bronze 2022 du CNRS.

La liste des lauréats sera disponible via le lien suivant :

<https://www.cnrs.fr/fr/talents/cnrs?medal=40>

Félicitations à Alexis Marret, doctorant au LERMA sous la direction d'Andrea Ciardi et en collaboration avec le LPP et le LULI, et qui a soutenu sa thèse en 2021, qui a remporté le "European Physical Society Plasma Physics Division PhD Research Award" pour son travail sur "The non-resonant streaming instability: from theory to experiment".

La liste des lauréats est disponible via le lien suivant :

<http://plasma.ciemat.es/eps/awards/phd-research-award/>

---

## Échéance administrative

**Fermeture AGATE pour mise à jour**

**L'application Agate fermera le 28 mars 2022 à 13h.**

L'application se modernise et deviendra Agate-Tempo le 12 avril 2022.

Il est indispensable que vos demandes d'absences et/ou de télétravail pour la période de mars et avril 2022 soient saisies et validées avant le 28 mars 2022.

## Situation sanitaire à l'Observatoire

**Nouvelles consignes d'isolement et de dépistage pour les cas contacts** par les référents reprise (Martina Wiedner et Thibaut Le Bertre pour Paris, Christian Balança pour Meudon)

Les consignes d'isolement et de dépistage ont changé (pour les cas contacts uniquement).  
Vous trouverez ci-après le nouveau visuel.

Il n'y a plus de distinction entre les cas contacts vaccinés et non-vaccinés ; maintenant c'est pour tous les cas contacts :

- gestes barrières stricts : port du masque, distanciation, télétravail si possible, lavage des mains, etc.
- test antigénique, ou autotest, ou PCR à faire 2 jours après avoir appris qu'on était cas contact.

Attention l'autotest ou le test antigénique positif doivent être confirmés par un PCR, donc autant faire un PCR directement...

**LES RÈGLES D'ISOLEMENT**

tester  
COVID-19  
alerter  
protéger  
« LE BON CHOC, C'EST DE FAIRE LES 3 »

Je suis complètement vacciné ou j'ai moins de 12 ans*	Je ne suis pas vacciné ou pas complètement
<b>JE SUIS POSITIF</b> <b>JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS</b> Je peux réduire mon isolement à <b>5 jours</b> si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif <b>ET</b> si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.	<b>JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS</b> Je peux réduire mon isolement à <b>7 jours</b> si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif <b>ET</b> si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.
<b>PAS D'ISOLEMENT</b> Mais j'applique strictement les gestes barrières. <b>JE SUIS CAS CONTACT</b> Je réalise un test antigénique ou RT-PCR ou un autotest 2 jours après avoir appris que j'ai été en contact avec une personne testée positive. Si l'un de mes tests est <b>positif</b> , je deviens un cas et je m'isole.**	

21/03/2022

\* Pour les enfants de moins de 3 ans, se référer au protocole spécifique des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant  
\*\* Si mon autotest ou mon test antigénique est positif, je dois confirmer le résultat par un test RT-PCR

Les consignes d'isolement pour les cas positifs n'ont pas changé.

La page SCOP a été mise-à-jour, avec les recommandations gouvernementales : <https://scop.obspm.fr/scop/infos-covid-19/>